

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

ASSEMBLÉE NATIONALE

S É N A T

---

D666/CL/BB

Paris, le 19 juillet 2000

Cher(e)s collègues,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la XXIII<sup>e</sup> COSAC qui, comme cela vous a été annoncé à Lisbonne, se tiendra à Versailles les 16 et 17 octobre 2000 dans la Salle du Congrès, où se réunissent députés et sénateurs pour les révisions de la Constitution.

A la suite de la réunion de la Troïka, qui s'est tenue à Paris le 13 juillet, nous vous faisons parvenir le projet de programme de la COSAC, ainsi qu'un formulaire d'inscription accompagné d'une note explicative du secrétariat. La possibilité vous sera offerte d'une visite guidée du château de Versailles la veille de la conférence, le dimanche 15 octobre à 16 h 30 ; une réception de bienvenue est prévue le soir du même jour. Un programme définitif vous sera adressé lorsque nous aurons confirmation des disponibilités des membres du Gouvernement français auxquels il a été demandé d'intervenir.

Afin de permettre à la COSAC de travailler de manière plus efficace, la Troïka a estimé nécessaire de préciser les conditions de dépôt et d'examen des éventuels projets de contribution. Vous trouverez, ci-joint, une note qui précise un certain nombre de conditions de forme et de délai, dont l'objectif est de permettre un véritable travail d'étude en amont des textes éventuellement présentés et de mener à bien leur examen dans le temps limité dont elle dispose.

.../...

Nous ferons parvenir prochainement à chaque délégation un questionnaire permettant d'apprécier les progrès des parlements nationaux dans le contrôle de la politique européenne aussi bien dans les Etats membres que dans les pays candidats.

Nous vous prions d'agréer, cher(e)s collègues, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Alain BARRAU

Président de la Délégation  
de l'Assemblée nationale  
pour l'Union européenne

Hubert HAENEL

Président de la Délégation  
du Sénat  
pour l'Union européenne